



RÈGLEMENT DU CONCOURS



Candidatez pour être jury « Les 4 Flantastiques - Concours du meilleur flan d'Angers »

Article 1 – Organisation

Dans le cadre de l'événement Food'Angers, qui se tiendra à Angers du 30 janvier au 8 février 2026, Delphine Foviaux, ci-après dénommée « l'Organisatrice », organise un concours culinaire intitulé : « Les 4 Flantastiques – Concours du meilleur flan d'Angers ». Ce concours a pour objectif de désigner le meilleur flan parmi les créations de 14 pâtissiers participants au Flan Tour, évaluées par un jury composé de personnalités et de membres du grand public.

Article 2 – Principe du concours

Les pâtissiers en compétition seront évalués par un jury de 10 membres, composé notamment de 4 membres issus du grand public, sélectionnés par tirage au sort via Instagram.

Le jury dégusterà et notera les flans selon des critères définis par l'Organisatrice (goût, texture, visuel, équilibre, etc.).

Article 3 – Conditions de participation pour le jury grand public

La participation au tirage au sort pour devenir membre du jury est ouverte à toute personne remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- Être majeur à la date du tirage au sort
- Résider à Angers
- Être disponible le samedi 7 février après-midi pour participer au jury (14h-18h30)
- Ne pas avoir de lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêt avec les pâtissiers
- Disposer d'un compte Instagram valide et non géré en privé
- Autoriser gracieusement Delphine Foviaux, Food'Angers et Le POD Angers à capturer, exploiter et diffuser leur image (photos et/ou vidéos) dans le cadre de la communication liée à l'événement, sur tous supports, pour une durée de 5 ans, ni contrepartie financière

Toute participation ne respectant pas ces conditions sera considérée comme nulle.

Article 4 – Modalités de participation

La participation se fait exclusivement via Instagram :

Les candidats devront s'inscrire sous un post dédié publié sur le compte Instagram @delphef le lundi 19 janvier 2026.

La période d'inscription est ouverte du lundi 19 janvier au samedi 24 janvier 2026 minuit

Une seule participation par personne est autorisée.

Article 5 – Tirage au sort

Le tirage au sort des 4 membres du jury grand public sera effectué par l'Organisatrice :

Le dimanche 25 janvier 2026 à 13h via l'application Lucky App et publié en story.

Les gagnants seront contactés par message privé (DM) sur Instagram via le compte @delphef.

Article 6 – Confirmation de participation

Les personnes tirées au sort devront confirmer leur participation au plus tard le 27 janvier 2026 à 18h.

À défaut de confirmation dans ce délai, l'Organisatrice se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort afin de garantir le bon déroulement du concours.

Article 7 – Responsabilité

L'Organisatrice se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Instagram ne saurait être tenu responsable de l'organisation ou du déroulement du concours.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.

Article 9 – Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours (notamment : nom, prénom, pseudonyme Instagram, message privé, et toute information nécessaire à la prise de contact) sont traitées par Delphine Foviaux, en qualité de responsable de traitement, uniquement aux fins suivantes :

- Gestion des inscriptions au tirage au sort
- Désignation et contact des membres du jury grand public
- Organisation et bon déroulement du concours « Les 4 Flantastiques »

Les données collectées ne sont ni vendues, ni cédées à des tiers, et ne sont utilisées à aucune autre fin que celles mentionnées ci-dessus.

Les données sont conservées pendant une durée strictement nécessaire à l'organisation du concours, puis supprimées dans un délai raisonnable à l'issue de l'événement.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (Règlement (UE) 2016/679 – RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression des données le concernant.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée par mail à delphinefoviaux@gmail.com